RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

ARRÊTÉ DEP-2025-254 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGENT DE PREVENTION ET DE MEDIATION

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 06 juillet 2004 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Agent de Prévention et de Médiation;
Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Agent de Prévention et de Médiation pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :
Monsieur Yahia ADANE, professionnel

Vice-présidente :
Madame Fatima TELLI, enseignante

Enseignants :
Madame Rakia ABDOURAHAMANE
Monsieur Abdelaziz MAHAT

Professionnelles :
Madame Francine COLSON
Madame Christine GUIFFAULT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 5 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

SIEC – Maison des examens
7 rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL CEDEX
Tél : 01 49 12 23 00
siec.education.fr

IMPRIM'VERT®